

CRÉER UNE STRATÉGIE DE PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

DANS VOS ORGANISATIONS ET DANS VOS TERRITOIRES

PERSONNES CONCERNÉES

Élu-e-s, agent-e-s de la fonction publique, usagers, habitant-e-s, chef d'entreprises, managers, équipes RH/RSE, salarié-e-s

ENJEUX

Nous assistons à une période **d'empowerment**. Des transformations sociétales impulsées par les premier-e-s concerné-e-s rendent visibles des chantiers d'inégalités avant ignorés par la grande majorité.

Le **Covid-19** vient nous rappeler combien ces inégalités, malgré les efforts faits dessus, restent de pleine actualité, car structurelles. Du droit au confinement aux conditions de télétravail ou d'information en passant par la presse et les forces de l'ordre, ce virus met en exergue le fait que tous les individus ne reçoivent pas le même traitement et que certains sont particulièrement défavorisés par des mesures qui se voulaient neutres.

Dans ce contexte, plus que jamais, les pouvoirs publics et les entreprises seront appelés à devenir acteurs d'une transition vers des sociétés plus symbiotiques, respectueuses du **droit de non-discrimination** et promotrices des potentialités de **la diversité** des groupes et des sujets qui les composent.

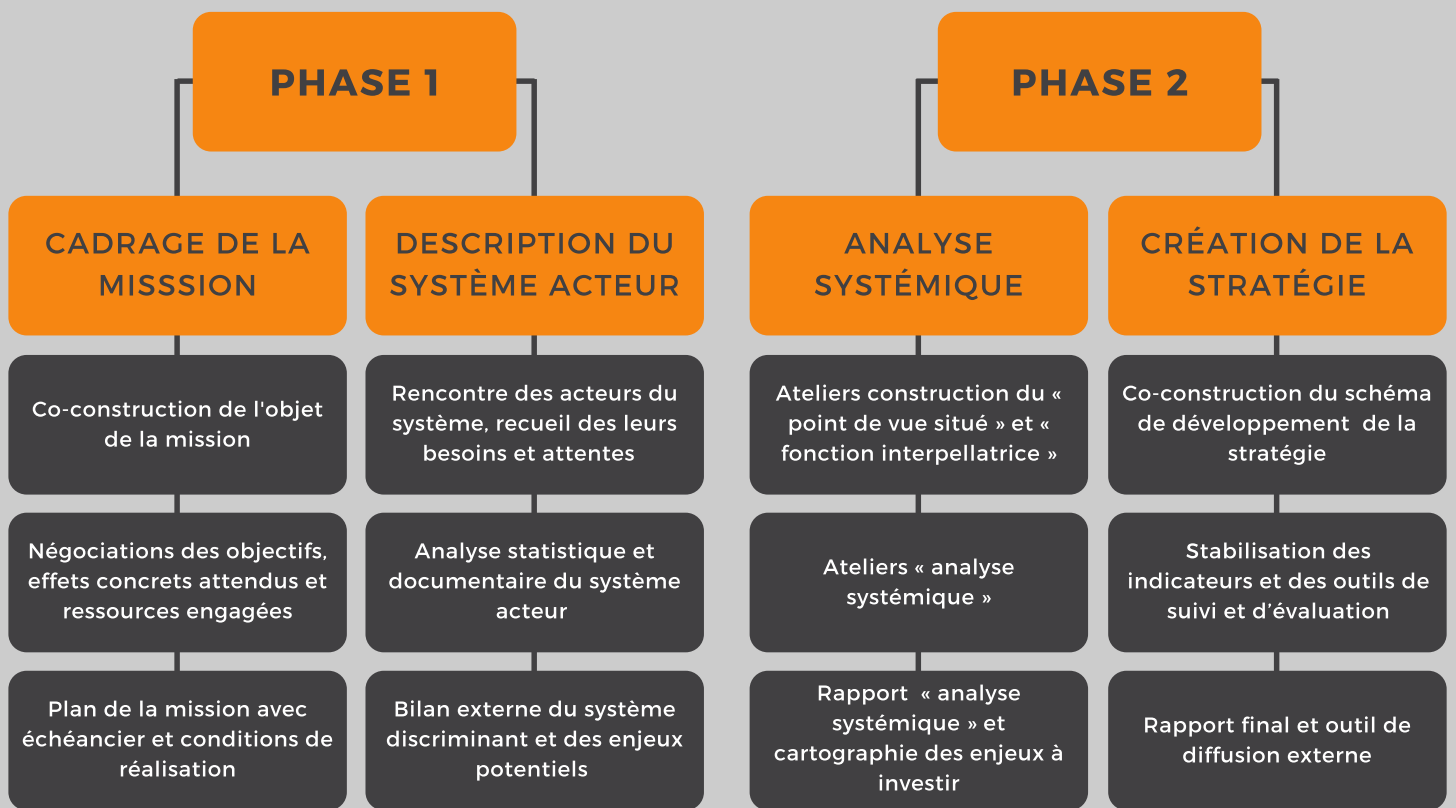
Notre cabinet propose aux collectivités et aux entreprises un **accompagnement dans la création d'une stratégie** de prévention des discriminations qui assure, au sein des organisations et/ou des territoires, le droit de la non-discrimination et la construction d'un point de vue inclusif à tous les niveaux (accès aux droits, recrutement, gestion des carrières, règlements intérieurs, formations, plans ou stratégies pluriannuelles, parcours usagers).

OBJECTIFS

À la fin de la formation, les participant-e-s :

- Se seront approprié-e-s les **éléments fondamentaux du cadre réglementaire** de la prévention des discriminations en France, son histoire et ses institutions leur permettant de comprendre son évolution et son application actuelle
- Se seront approprié-e-s les **enjeux sociologiques et psychologiques** majeurs de la prévention des discriminations leur permettant une vision approfondie et multidisciplinaire du phénomène
- Connaîtront les **principales mesures d'évaluation des discriminations**
- Seront familiarisé-e-s avec les **principaux mécanismes de recours et de réparation** pour les victimes
- Auront intégré le process d'une **analyse systémique** des discriminations mettant en avant les principaux obstacles et leviers du contexte d'interaction
- Se seront emparé-e-s du process de **co-construction d'une stratégie de prévention** des discriminations
- Sauront mettre en place **l'évaluation du process** de co-construction

DÉROULEMENT



NOS POINTS D'ATTENTION

Trois clés pour vous aider à devenir autonome dans la mise en œuvre d'une stratégie préventive des discriminations :

- La construction d'une dynamique de réseau d'acteurs et d'actrices à travers la formation à une « culture commune » sur les discriminations et sur les méthodes de travail collaboratif
- L'élaboration, pour chaque étape, d'un livrable capitalisant les avancées du process
- La mise en forme des outils de suivi et d'évaluation pour le déploiement de la stratégie préventive

NOS SPÉCIFICITÉS MÉTHODOLOGIQUES

Nous vous accompagnons dans la création d'une stratégie de prévention des discriminations qui intègre une vision en 360° du phénomène, qui analyse ses mécanismes production et leurs effets et qui met en place des dynamiques de dialogue et résolution. Pour cela, nous vous proposons une démarche innovante comprenant :

- Les ateliers du « **point de vue situé** » : des « espaces-temps entre soi » où les différents groupes à l'intérieur des organisations discuteront leurs problématiques internes concernant l'accès à l'égalité des droits et analyseront leur position dans le système discriminant
- Les ateliers « **analyse systémique** » : des diagnostics partagés où les acquis de chaque groupe seront mobilisés pour décrire le système discriminant, ses mécanismes de co-production* et la multifactorialité de leurs effets**
- Les ateliers « **fonction interpellatrice** » : des modules de formation et médiation permettant aux participant-e-s d'interpeller les facteurs et les acteurs du système discriminant et d'y agir en réseau pour engager des solutions collectives

NOS SPÉCIFICITÉS MÉTHODOLOGIQUES

- L'approche de la **co-production** des discriminations permet de comprendre comment, au delà des intentions, les actes individuels prennent place dans des chaînes d'actions dont le sens dépasse en partie la maîtrise qu'en ont les acteurs
- L'approche **multifactorielle** permet de comprendre la situation des individus qui se retrouvent davantage défavorisés, car à l'intersection des plusieurs discriminations (genre, origine ethnique, lieu d'habitation, etc.)

NOS OUTILS

Notre cabinet propose une **multidisciplinarité méthodologique** qui permet, en fonction du contexte de la mission (collectivité ou entreprise, stratégie en interne ou en externe), de mobiliser nos différences expertises et outils :

- Des **outils de mesure** pour fournir une « évaluation » des discriminations : la mesure « expérimentale » (testing et d'autres expérimentations de la psychologie cognitive), la mesure « résiduelle » (estimation économétrique des différentiels), la mesure « approximative » (analyses données judiciaires ou policières), la mesure « déclarative » (expérience autoreportée, représentation des discriminations et témoignages de discrimination).
- Des **outils pédagogiques** participatifs et ludiques : mur digital des bonnes pratiques, quiz interactif mouvant, fiches outils/études de cas, jeux des rôles, capsules vidéo, world café des projets, vidéo-expérience, dynamiques de statut
- Des **outils pour la construction d'une stratégie** : analyse/bilan des facteurs discriminants, cartographie du système discriminant, schéma de développement, outil d'évaluation continue de l'action

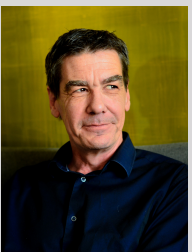
LES INTERVENANTS



José URRUTIA

Référent prévention des discriminations

Sociologue expert en discriminations, interculturalité, RSE



François ROUSSEAU

Référent innovation sociale territoriale

Prospective et accompagnement de l'innovation



Stéphanie ORTIS

Référent du pôle formation

Consultant senior experte en management et coach certifiée

CONTACT

José URRUTIA et François ROUSSEAU

Mail : info@fr-consultants.com

Tél. : 06 22 31 42 06

DURÉE DU MODULE

La formation se décline, dans son contenu et sa durée, en fonctions des besoins spécifiques des organisations. Elle se déploie sur 35 à 70 jours ouvrés, dont approximativement la moitié sur site.